

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 044/2020

OBJET : Finances : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE DRAP
EXERCICE 2019 - DRESSE PAR LE COMPTABLE : Madame Maria FURIATI / Monsieur Franck SEGN

L'an deux mille vingt, le huit du mois de juin à 14 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2020

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER / DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Vanessa BEAUJAUD / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Maëva THOMMERET / Jean-Marc OCCHIOSSI / Véronique MINISCLoux

PROCURATIONS :

ABSENT : Thierry VISSIAN à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Robert NARDELLI

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le code des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur ou Madame, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare, par voix pour 23 Contre 0 et 4 abstentions, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents	: 25
Votants	: 27
Absents	: 0
Pour	: 23
Contre	: 0
Abstentions	: 4

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/06/2020
Affichage le : 23/06/2020